



B001
Appartement 3 pièces- RDC

ENTREE-SEJOUR-CUISINE	33.22 m ²
CHAMBRE 1	13.71 m ²
CHAMBRE 2	13.46 m ²
SDB	5.39 m ²
WC	2.09 m ²

TOTAL SURFACE HABITABLE 67.87 m²

LOGGIA	6.56 m ²
JARDIN PRIVATIF	31.63 m ²

TOTAL SURFACE (S) ANNEXE (S) 38.19 m²

LEGENDE:

	Interrupteur simple allumage / double allumage		Prise de courant 2P 10A-T
	Interrupteur va & vient - allumage simple		Prise de courant 3P 10A-T (commandable)
	Interrupteur va & vient / va & vient double		Prise de courant 2P 10A-T (Accessibilité Personnes Handicapées) entre 0,50m et 1,50m du sol
	Bouton poussoir		Prise de courant 2P 10A-T "haute" à 1,10m du sol
	Interrupteur simple allumage à vent		2 Prises de courant 2P 10A-T "haute" à 1,10m du sol
	Commande locale volet oulet		Prise de courant 2P 10A-T "haute" à 1,80m du sol dédiée hotte
	Point d'éclairage avec douille DCU (plafonnier)		Prise de courant 2P 10A-T élastique
	Point d'éclairage avec douille DCU (applique)		Prise de courant 3P 30A-T double plaque de cuisson
	Alimentation volet oulet		Prise de courant spéciale ligne directe L-V, LL, FOUR
	Gaîne Technique Logement		Prise de communication RJ45
	Vidéo-telephone		Séche serviettes
	Détecteur autonome avertisseur de fuite		Radiateur
	Commande centralisée éclairage/volets ouverts électriques		Robinet de puisage

ELEMENTS DE CUISINE:

LL: lave linge	C: bloc cuisson	
LV: lave vaisselle	F: réfrigérateur	
PF: porte-fenêtre	GTL: tableau électrique	
F: fenêtre	GC: garde-corps	
VR: volet roulant	PL: placard	
		faux-plafond/soffite h:2m25

NOTA:
 Hauteur sous plafond des pièces, sauf mention particulière : 2,50m
 La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

DATE: JUIN 2020 INDICE:

NOTA:
 -Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 -Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
 -Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visites, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantation électriques, ainsi que la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
 -La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs, et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
 -Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.

